



Dossier de Projet d'Initiative Citoyenne : dépôt du bilan de la demande PIC : "?Sport et Circuits Courts : Manger local, bouger plus !?" (projet n° 0002637531), qui s'est déroulé le 24/01/2025

Dépôt d'un bilan de projet PIC

Dispositif financé par la Région Hauts-de-France avec le concours de la Ville de Roubaix

Titre du projet

?Sport et Circuits Courts : Manger local, bouger plus !?

N° du projet

0002637531

Objectif principal du projet au regard de la thématique d'intervention choisie

(Valorisation des circuits courts)

Objectifs du projet

Face aux enjeux environnementaux, sociaux et de santé, ce projet vise à sensibiliser la communauté (jeunes et adultes) à l'importance des circuits courts et de l'activité physique. L'initiative associe la promotion de produits locaux à la pratique sportive pour encourager un mode de vie sain et responsable.

Les circuits courts, qui privilégient des échanges directs entre producteurs locaux et consommateurs, favorisent une alimentation durable tout en soutenant l'économie locale. Le lien avec le sport permet de souligner l'importance d'une bonne alimentation pour une vie active et équilibrée.

Objectifs spécifiques :

1. Valoriser les circuits courts : sensibiliser le public aux produits locaux et à leur impact positif sur l'environnement et la santé.

2. Promouvoir le sport comme vecteur de bien-être : encourager la pratique régulière d'une activité physique en lien avec une alimentation équilibrée.

3. Renforcer les liens sociaux : rassembler producteurs locaux, sportifs et citoyens autour d'événements conviviaux.

4. Sensibiliser aux pratiques écoresponsables : réduire les emballages et le gaspillage alimentaire tout en adoptant

Date de réalisation du projet

Du 24/01/2025 à 16:30 au 24/01/2025 à 20:24

Déroulement de l'action

Le projet se déroule sous forme d'un circuit impliquant l'école, la salle de sport et le centre social, avec pour objectif de sensibiliser la communauté aux circuits courts, à l'activité physique et aux pratiques écoresponsables.

École : Sensibilisation des enfants à l'alimentation locale et à l'importance de l'activité physique, avec des ateliers ludiques et des activités physiques adaptées.

Salle de Sport : Séances d'activités physiques (fitness, yoga, etc.) pour promouvoir un mode de vie sain, avec des conseils sur l'impact de l'alimentation locale sur la performance physique.

Centre Social : Rencontre avec des producteurs locaux pour présenter leurs produits et sensibiliser à l'importance de la consommation locale, avec des animations sportives et des ateliers pratiques sur la réduction des déchets et la gestion du gaspillage alimentaire.

Événements Conviviaux : Clôture de l'action par un événement de partage autour d'un repas préparé avec des produits locaux, renforçant les liens sociaux et l'engagement collectif pour un mode de vie sain et responsable.

Le projet allie ainsi éducation, sport et solidarité pour promouvoir des habitudes durables et équilibrées.

Nombre d'habitants mobilisés pour mettre en oeuvre l'action

6 Femme(s), 8 Homme(s)

Nombre d'habitants ayant participé ou assisté à l'action

130 Femme(s), 40 Homme(s)

Résultats obtenus

Points positifs :

Sensibilisation réussie : Le projet a touché un large public, sensibilisant à l'importance des circuits courts, de l'alimentation locale et de l'activité physique, avec un accueil positif des ateliers scolaires.

Engagement communautaire : Le lien social a été renforcé grâce aux événements conviviaux, aux rencontres avec les producteurs locaux et aux activités sportives qui ont rassemblé divers acteurs.

Impact sur les habitudes : Des participants ont modifié leurs habitudes alimentaires et ont intégré davantage l'activité physique dans leur quotidien.

Partenariats renforcés : La collaboration entre écoles, centres sociaux et producteurs locaux a permis de créer des liens durables et ouvert la voie à de futures initiatives.

Difficultés rencontrées :

Organisation logistique complexe : La coordination des différents lieux a entraîné des retards et moments de confusion.

Participation variable : Moins de participation des adultes aux activités sportives et une fréquentation plus élevée des événements liés aux produits locaux.

Réceptivité des jeunes : Certains enfants ont eu du mal à comprendre le lien entre sport et alimentation, affectant les échanges à long terme.

Moyens mis en place pour y remédier :

Amélioration de la communication : Utilisation de calendriers partagés et de rappels réguliers pour mieux coordonner les acteurs et participants.

Incentives pour adultes : Introduction de récompenses symboliques pour motiver la participation des adultes aux activités sportives.

Suivi post-événement : Mise en place d'activités régulières dans les écoles et centres sociaux, incluant des mini-challenges sportifs et des ateliers de cuisine pour maintenir l'intérêt des jeunes.

- Modalités mises en oeuvre pour permettre aux personnes mobilisées et au public de veiller au respect des principes du contrat d'engagement républicain et de la charte régionale de la laïcité et des valeurs républicaines :

Pour garantir le respect des principes du contrat d'engagement républicain et de la laïcité, plusieurs mesures ont été prises dans le cadre du projet :

Formation et sensibilisation des animateurs, éducateurs et producteurs locaux aux valeurs républicaines et à la laïcité.

Règles de conduite claires rappelant la neutralité religieuse, l'égalité et le respect de la diversité des participants.

Affichage des valeurs républicaines dans les lieux de l'événement pour maintenir une ambiance respectueuse et inclusive.

Encouragement à la participation égalitaire, avec une attention particulière aux participants vulnérables (enfants, personnes handicapées).

Contrôle et suivi avec des responsables dédiés à veiller au respect des principes tout au long du projet.

Dialogue et médiation pour régler les conflits et garantir une gestion équitable des situations.

Évaluation finale pour mesurer l'adhésion aux principes républicains et identifier des axes d'amélioration

- Actions réalisées pour garantir le principe d'égalité de droits entre les femmes et les hommes :

Pour garantir l'égalité de droits entre les femmes et les hommes, plusieurs actions ont été menées :

Participation équilibrée : Encouragement à la parité dans les inscriptions et les activités, avec un suivi pour assurer une représentation égale des sexes.

Ateliers inclusifs : Conception d'ateliers sans distinction de genre, avec des contenus et des intervenants diversifiés pour favoriser l'égalité.

Accès égalitaire aux opportunités : Les femmes et les hommes ont eu les mêmes chances de participer aux activités sportives et aux rencontres avec les producteurs locaux.

Sensibilisation à l'égalité de genre : Organisation d'ateliers et de discussions pour aborder les stéréotypes et promouvoir l'égalité entre les sexes.

Mixité dans les événements : Favorisation de la collaboration équilibrée entre hommes et femmes lors des événements conviviaux.

Suivi de l'égalité : Réalisation d'un bilan pour évaluer la participation et identifier les éventuelles disp

Qui vous a aidé dans l'organisation de votre projet ?

bénévole

Cet accompagnement était-il suffisant ?

Oui

Souhaitez-vous reconduire votre action ?

Ne sais pas

Avez-vous d'autres idées de projet ?

Non